



## Titre de séjour pour un artiste interprète

Par **Kabore**, le **04/08/2014** à **17:22**

Bonjour,

Je suis artiste danseur interprète et j'ai commencé la démarche pour une demande de titre de séjour pour artiste interprète.

J'ai déjà des contrats avec d'autres compagnies mais les durées des contrats est inférieur à 3 mois et je ferai parti dans d'autres projets dans le future dont ces compagnies peuvent me délibvrée des lettres de promesse d'embauche.

Est-ce possible d'obtenir le titre de séjour avec des lettres de promesse d'embauche?

Sans avoir forcément une autorisation de travail?

Merci pour votre compréhension